

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 16 fr. Six mois, 9 fr. Trois mois, 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSENT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS ANNONCÉS, 25 centimes la ligne RÉCLAMES, 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
14	Jeudi.	s. Eusébe.	Dégagnac.	☉ P. Q. le 3 à 5 h. 3' du mat.
15	Vend.	ASSOMPTION.	Figeac.	☉ P. L. le 9, à 10 h. 2' du soir.
16	Sam.	s. Roch.	Pern, Anglars, Bretenoux, Marcillac.	☉ D. Q. le 17, à 9 h. 57' du mat.
				☉ N. L. le 25, à 9 h. 49' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DEPART. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastrier.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron), Fumel, Castelnaudary, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	7 h. du m.
		6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 9 août 1862.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Paris, 8 août 1862.

Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets et Sous-Préfets.

L'Empereur passera le vendredi, 15 août, la revue des troupes de l'armée de Paris et de la garde nationale. Leurs Majestés recevront dans la matinée, au palais des Tuileries, les Ministres, les Présidents, des Grands corps de l'État, les Maréchaux et les Amiraux présents à Paris.

L'Empereur, accompagné des généraux baron de Beville et Fleury, ses aides-de-camp, de MM. de Clermont-Tonnerre et de Mauroy, ses officiers d'ordonnance, et du baron de Véauce, député de l'Allier, a visité, le mercredi, 6 août, la papeterie de Cusset. S. M. a été reçue par M. Meyer, qui lui a soumis l'examen d'une machine motrice d'un nouveau système, fonctionnant à l'air chaud et connue sous la dénomination de guzomoteur. S. M. a écouté avec une grande bienveillance les explications de M. Belon, auteur de cette machine, et lui a exprimé sa satisfaction dans les termes les plus encourageants.

L'Empereur s'est rendu ensuite à l'Eglise où Sa Majesté a été reçue par le clergé de Cusset, au milieu d'un immense concours de populations accourues spontanément à la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur dans leur ville.

Après avoir prié quelques instants, l'Empereur a visité les travaux de la nouvelle paroisse en construction et s'en est fait présenter les plans qu'il a examinés dans le plus grand détail.

Pour copie conforme : Le Préfet du Lot, MARQUIS de FLEURY.

BULLETIN

Les envoyés du nouveau préfet de Palerme, chargés de présenter à Garibaldi la proclamation du roi Victor-Emmanuel, ont été reçus très froidement. L'ex-dictateur a même refusé une lettre que lui adressait son ami Medici, colonel de la garde nationale de Palerme, et malgré que quelques centaines de volontaires aient déposé les armes, Garibaldi n'a pas moins déclaré que son intention d'agir était désormais inébranlable.

S'il faut en croire une dépêche de Palerme,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 9 août 1862.

MEURS, ET TU VERRAS (1)

IMITÉ DE L'ESPAGNOL.

N° 7.

VI.

(Suite.)

« Je voudrais bien entendre ce qu'ils disent, mais sans être vu.

— Parce que ?...
— J'ai mes raisons.
— Si je ne me trompe, vous êtes parent du mort.
— Un peu, oui. »

Maître Gil sourit avec finesse : en voyant l'inconnu se réjouir, il avait deviné tout de suite qu'il devait être de la parenté.

Pablo se plaça derrière la porte, de manière à entendre sans trahir sa présence. Les trois amis allaient au bal ; mais, trouvant qu'il était trop tôt, ils voulaient, avant d'entrer, jouir de la fraîcheur d'une soirée magnifique. De là leur conversation en plein air près de la boutique du barbier.

« Jamais, disait don José, je ne cesserai de faire l'éloge de ce pauvre Pablo.

(*) La reproduction est interdite.

datée du 6 août, Garibaldi s'avancerait dans l'intérieur du pays et des troupes italiennes auraient été envoyées à sa poursuite.

Voici le texte d'un ordre du jour du ministre de la guerre, à l'armée d'Italie, qui prouve la résolution du cabinet dans le cas où l'armée d'action resterait sourde à la proclamation royale :

« Soldats !

» Quelques imprudents menacent de compromettre les destinées de l'Italie.

» Le roi a déjà parlé à la nation, et la parole royale vous enseigne la voie que vous avez à suivre, et vous la suivrez.

» Par votre attitude, par votre fermeté, vous éviterez la plus grande des calamités, la guerre civile.

» Et si, à la voix du Souverain, les coupables ne se calment pas, quelque douleur que vous puissiez en ressentir, vous ferez votre devoir.

» Soldats ! dans une entreprise insensée, on invoque une solidarité avec vous que je repousse en votre nom.

» En votre nom, je déclare que vos glorieuses traditions, que votre glorieux drapeau, qui a flotté victorieux dans cent batailles, ne sera pas taché.

Soldats ! le roi et la nation comptent sur vous. A vos anciennes et récentes gloires, vous êtes appelés à en joindre une nouvelle : celle de maintenir le respect des lois, l'intégrité des droits de la couronne !

» Le Ministre, A. PERITTI. »

Les feuilles italiennes s'accordent à dire que la proclamation du Roi a produit dans tout le royaume la plus favorable impression. Le sénat et la chambre des députés ont voté un ordre du jour par lequel ils s'associent aux magnanimes et patriotiques intentions du roi d'Italie. A Naples la proclamation royale a été aussi très favorablement accueillie.

Une note de S. Exc. M. Thouvenel, touchant la conclusion de la paix avec la Cochinchine, a été lue ces jours derniers à M. Calderon Collantes par le chargé d'affaire de France. L'Espagne, outre les avantages accordés à la France au point de vue commercial et religieux, sera aussi indemnisée en argent et en territoire pour la dédommager des sacrifices qu'elle a faits dans la Cochinchine.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

Une lettre particulière écrite de Mexico, le 30 juin nous transmet les détails suivants :

« La défaite éprouvée par les troupes mexicaines au Borrego, a produit une très vive im-

— Que d'esprit il avait ! s'écria don Luis.
— Et quelle charmante conversation ! ajouta don Antonio.
— Que de distinction dans ses manières !
— Quelle noblesse de sentiments !
— Sa bourse ouverte à tous ses amis !
— Bon ! dit Pablo à mettre Gil. Ceux qui le louent aujourd'hui, le déchiraient à belles dents quand il vivait. Je le vois bien, il faut être dans la tombe pour ne plus inspirer d'envie.
— En effet, j'entends toujours porter aux nues ceux qui sont morts. »

Ces quelques mots échangés avec le barbier avaient empêché Pablo de suivre l'entretien de ses amis. Quand il recommença à prêter l'oreille, Antonio disait :

« Tu as raison, Luis. Je n'aurais pas cru Manuel capable d'une si vilaine action. Pablo à peine mort, demander la main de dona Francisca ! »

A ces mots, Pablo tressaillit et redoubla d'attention ; mais, maintenant qu'il aurait eu tant d'intérêt à bien entendre, ces messieurs parlaient à voix basse. Il maudissait de bon cœur leur discrétion, lorsque parut un quatrième personnage, c'était don Diégo de Velillez ; Antonio l'appela.

« Holà, don Diégo ! Où allez-vous ? Vous quittez déjà le bal ?

— Oui, je m'y ennuyais. Est-il plus sot plaisir que la danse ? A combien d'accidents n'expose-t-elle pas ? Tantôt on se déchire la main à une épingle du corsage de sa danseuse, tantôt on se démet la cheville en faisant

pression. Pour en diminuer l'effet, on a affiché, le 27, dans toute la ville, une dépêche adressée par le Ministre de la guerre à Zaragoza. En voici le texte :

« Pour répondre à l'ardeur de vos troupes, qui demandent de recommencer le combat, je viens de donner l'ordre au général Comonfor de quitter Tamaulipas avec son armée et de se rendre auprès de vous. Ces renforts vous permettront de reprendre l'offensive et d'enlever Orizaba. »

» Cette fanfaronnade du gouvernement mexicain n'a pas réussi. Les populations n'ont plus de confiance en lui et en ses armées, et l'inquiétude est au comble. Si les Mexicains attaquaient encore, ils donneraient aux Français l'occasion d'un nouveau triomphe. »

Les nouvelles d'Amérique n'ont rien de positif. Le bruit court, disent les dépêches de New-York, que les batteries confédérées de Wichsburg ont réduit au silence la flottille fédérale ; que le gouverneur de l'Ohio a ordonné l'enrôlement de tous les hommes de 18 à 45 ans ; qu'un complot tramé par les confédérés, à Saint-Louis, dans le but de s'emparer de cette ville, vient d'être découvert. Le bruit court encore qu'une armée de 60,000 confédérés est concentrée sur la ligne de la rivière James.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Pesth, 6 août 1862.

La réponse du chancelier de Hongrie à l'Obergespann comte Hallaner, accuse cette opinion, que le chemin le plus sûr, pour arriver à un arrangement, est celui qui conduit au rétablissement de la représentation municipale et constitutionnelle. L'époque où aura lieu ce rétablissement ne saurait être encore prévue à cause du défaut de certaines conditions antérieures ; aussi le chancelier prie-t-il l'Obergespann, d'agir avec activité, dans ce sens, auprès de ses amis. Le chancelier, par ses démarches auprès de l'Empereur, hâtera le moment où en atteindra le but, et se montre persuadé que le succès désiré ne se fera pas attendre longtemps.

Turin, 6 août.

On mande de Palerme que la situation n'a pas empiré et qu'on espère toujours une solution pacifique. — Le bruit mis en circulation, que Garibaldi aurait

une pirouette. Là, c'est un coup de coude qui vous enfonce une côte, ici un domestique maladroit qui vous inonde de limonade ou de glace. Sans compter la musique qui vous assourdit, la cohue qui vous étouffe. Et puis, dans nos constructions modernes si légères, j'ai toujours peur que le plancher d'une salle de danse ne vienne à s'effondrer pendant le bal.

— Et vos aimables sœurs ? Elles sont là, sans doute ? demanda don Luis.

— Il y en a une.
« Isabelle, probablement, » pensa Pablo, qui entendait cette fois, car on s'était remis à parler haut.

— Laquelle ? reprit don Luis.

— Francisca ; est-ce que l'autre danse ? Elle a horreur du monde.

— Et don Manuel ?

— Toujours mourant d'amour pour Francisca.

— Elle le lui rend bien, je pense ? A quand le mariage ?

— Le contrat se signe demain soir.

— Confessez, ami, que c'est se presser beaucoup. Si le pauvre défunt voyait cela !

— Il aurait tort de se plaindre, dit froidement don Diégo. Le roi est mort, vive le roi !... Que diable est-ce que cette cloche qui me bourdonne aux oreilles ? Qu'y a-t-il dans cette église ?

— Un service commémoratif pour don Pablo Lagrano.

— Quoi ! vous l'ignoriez ?

— Certainement.

— C'est juste : si vous l'aviez su, vous auriez assisté à la cérémonie.

déclaré prendre la dictature, est inexact. — La ville de Palerme est parfaitement tranquille. — Quelques députés de la gauche sont partis pour la Sicile afin d'aller y exercer une action conciliante.

Turin, 6 août.

Chambre des députés. — M. Sagi désapprouve l'ordre du jour du ministre de la guerre à l'armée. Il croit la guerre civile impossible en Italie. Il dit que les impatiences de ceux qui réclament Rome ne sont pas coupables mais généreuses. — Le ministre répond qu'il a la conviction d'avoir exprimé les sentiments du pays et de l'armée. Les promoteurs de désordres compromettaient le nom du roi et le gouvernement ; il fallait les démentir. L'armée sera toujours fidèle au roi et fera son devoir en toute occasion. Le gouvernement, de son côté, fera tout son possible pour éviter la guerre civile, sans permettre cependant l'accomplissement d'actes contraires à la volonté de la nation. — Ces paroles sont accueillies par de vifs applaudissements.

Turin, 6 août.

La chambre a décidé que la proposition Bastoggi sur les chemins de fer napolitains serait discutée comme amendement à la proposition ministérielle.

Madrid, 6 août.

Le *Diario espanol* et la *Epoca* disent que l'Espagne doit, par la reconnaissance du royaume d'Italie, sortir de la politique d'isolement où elle se trouve en Europe.

Turin, 7 août.

Chambre des députés. — M. Minghetti demande si le gouvernement a reçu des nouvelles de Sicile. M. Rattazzi répond qu'il n'a pas encore de nouvelles positives et que les avis de ce genre seront publiés aussitôt reçus. Le ministre ajoute que les nouvelles alarmantes mises en circulation n'ont aucun fondement. Aucune rencontre, dit-il, n'a eu lieu entre les troupes et Garibaldi, et je crois que ce fâcheux événement n'arrivera pas. Il ne résulte pas des renseignements reçus que Garibaldi ait refusé d'entendre la voix du roi. On ne sait pas la position occupée par l'ex-dictateur. Nos troupes montrent toutes une fidélité éprouvée. Lemeilleur esprit règne parmi elles. D'autre part, il y a désertion dans le camp de Garibaldi. Le public doit se mettre en garde contre les faux bruits. — M. Sinco a vanté approuvé la conduite de Garibaldi, le président du conseil lui répliqua avec beaucoup de vivacité au milieu de applaudissements de la Chambre. Cet incident n'a pas de suite.

Berlin, 6 août.

La Prusse a déclaré à tous les Etats du Zollverein qu'elle était prête à proposer l'abolition des droits de transit sur le vin et de l'impôt qui pèse à l'intérieur sur le moût, si ces mesures pouvaient amener une entente générale sur le traité de commerce conclu avec la France.

Cassel, 6 août.

M. de Stenberg, régent du ministère de l'intérieur, a été relevé de ses fonctions. Des pourparlers ont été

— A quoi bon ? J'ai mille affaires, et ma présence ne rend pas la vie aux morts.

« Ah ! cœur de roche ! grommelait intérieurement Pablo, je ressusciterai bien sans toi, et tu regretteras demain que je ne sois pas mort tout de bon. »

« J'étais, poursuivit Velillez, au service solennel que la garde nationale a fait célébrer pour lui. Deux pour le même homme, c'est, ma foi, un de trop.

— Quel étrange compère ! murmura le barbier.

— Silence ! dit impérieusement Pablo.

— D'autant plus, continua Velillez, qu'il est mort sans réciter un *pater*. Il a mérité son sort, car il l'a cherché volontairement ; je le lui avais prédit, il n'a pas tenu compte de mes prophéties. Au revoir ! voici l'heure de l'opéra ; je cours entendre un acte, et je vous rejoins après. »

Il s'éloigna ; don Luis, don José et don Antonio entrèrent au bal ; Pablo demeura comme cloué à sa place.

La conversation qu'il venait d'entendre l'avait fait passer par les émotions les plus poignantes et les sentiments les plus amers. L'espoir et l'amour déçus, l'indignation, la colère, les desirs de vengeance s'étaient partagés son cœur. Le monde lui apparaissait sous son jour le plus triste, et, dans le premier moment, il regretta de n'avoir pas, en effet, été tué à Gandesa. Lui qui accourait à de si belles illusions, qui, à peine arrivé à Saragosse, s'était élané tout joyeux vers la demeure de don Diégo, jouissant d'avance de la douce surprise qu'il allait causer à Francisca, il apprenait en chemin que cette même Francisca était là, au bal, à danser galement avec son

entamés avec M. Schiffer pour l'entrée de ce conseiller d'Etat au ministère.

Raguse, 6 août.
L'armée turque a transporté son camp à Sabljak pendant les négociations.

Dimanche et lundi, des combats sanglants ont eu lieu. Klodosech et Vulatech ont concentré leurs forces à Rjeka. Les Monténégrins font de suprêmes efforts pour repousser l'invasion turque.

Cherbourg, 7 août.
S. A. le vice-roi d'Egypte, qui était souffrant depuis son arrivée dans notre port, est parti ce matin à onze heures pour Caen par un train spécial.

Cassel, 7 août.
On assure que le résident souverain qui avait mis M. de Stenberg en disponibilité, vient d'être retiré. Depuis hier, ce ministre a repris ses fonctions.

La Gazette du Midi, journal de Marseille, publie le communiqué suivant :

La Gazette du Midi a publié, le 18 juillet dernier, un article, regrettable sur un des évêques de l'empire.

Le 26 du même mois, elle a inséré dans ses colonnes une lettre de l'abbé Galeran, curé de Ceyras, imputant au même évêque de l'avoir empêché de faire le voyage de Rome par des motifs qui, s'ils étaient connus, constitueraient des détails surprenants. L'abbé Galeran ajoutait que l'évêque avait, sans doute, cédé à une fâcheuse pression.

Cette lettre est un grave manquement à la soumission et au respect que les lois de l'Eglise imposent à tout prêtre envers son évêque diocésain, et elle contient une insinuation déloyale contre le gouvernement.

La Gazette du Midi aurait dû s'abstenir de publier une pièce aussi compromettante, et si de pareilles publications se renouvellent, elles obligeraient le gouvernement à user des moyens de répression que la loi lui a confiés.

(Communiqué).

Revue des Journaux.

MONITEUR.

On écrit de Londres, le 4 août, au Moniteur :

« La proclamation du roi d'Italie, qui condamne hautement les menaces violentes de Garibaldi contre Rome et la paix de la péninsule italienne, a causé aujourd'hui une grande satisfaction à Londres, où les prétentions étranges de ce chef populaire sont regardées comme entièrement incompatibles avec toute espèce de gouvernement, et comme devant être énergiquement réprimées.

« Il y a des symptômes d'un mouvement populaire dans les districts manufacturiers, en faveur d'une reconnaissance immédiate des Etats confédérés ; un meeting public aura lieu dans ce but, à Blackburn, le 7 du courant. »

DÉBATS.

Le Journal des Débats présente les observations suivantes à propos de l'entente cordiale qui se manifeste entre les gouvernements des Etats Scandinaves :

« Deux petits Etats, dit Hwifs, qui annoncent l'intention de confondre ainsi leurs volontés ont beau être petits ; en cas de crise, ils peuvent peser de beaucoup plus dans la balance de l'Europe qu'une grande nation, telle que l'Allemagne, qui se divise comme à plaisir par trop de goûts pour des conceptions prématurées. »

LE PAYS.

On lit dans le Pays, sous la signature de M. Escudier :

« Une lettre de la Guadeloupe, en date du 11 juillet, contient quelques renseignements sur les mesures qui ont été prises dans nos

nouveau fiancé, tandis qu'on célébrait à deux pas les obsèques de l'ancien ! Et tous ses amis suivaient cet exemple, et don Diego, qui était presque son frère, parlait de lui avec une insensibilité révoltante !

Mais Lagrano n'était pas homme à se laisser abattre. Au fin sourire qui se dessina bientôt sur ses lèvres, un témoin intelligent eût deviné sans peine qu'il venait d'imaginer quelque spirituelle vengeance, quelque bon tour à jouer à ses coupables amis.

« Vous avez entendu, demanda-t-il au barbier, cet homme insulter au pauvre défunt ? Eh bien, il ne tardera pas à chanter la palinodie.

- Comment cela ?
 - C'est un secret.
 - Je ne le dirai à personne.
 - Excepté à toutes vos pratiques.
 - Non, je vous assure ; je suis...
 - Un excellent barbier, interrompit Pablo en riant.
 - Vous me rendez confus, mais...
 - Comptez sur ma pratique si je reste à Saragosse.
- Pablo sortit à ces mots et courut chez son notaire. Dans quel but ? Nous le saurons plus tard.
- Maître Gil demeura pestant contre ce mystérieux personnage, dont le secret lui importait bien plus que la pratique. Pour percer l'incognito dont il s'enveloppait, notre barbier l'eût volontiers rasé gratis. Qui était-il ? Il se disait parent du mort et ne récitait pas même un Ave Maria pour son âme ! Et si quelque'un en médissait, il entraînait en colère ! Tout cela était beaucoup trop extraordinaire pour ne pas piquer la curiosité d'un homme de

Antilles en vue d'envoyer des renforts au corps expéditionnaire du Mexique.

« Par un arrêté du gouverneur, M. Frébaud, les engagements avaient été ouverts parmi les indigènes désireux de faire partie de l'expédition. Ces engagements étaient déjà nombreux et se faisaient dans l'île avec le plus grand enthousiasme. Les indigènes de nos Antilles feront d'excellentes troupes sur lesquelles le climat de la Vera Cruz n'aura aucune influence pernicieuse. »

L'UNION.

L'Union ne s'étoupe pas de la crise italienne : elle l'avait prévue, et cette crise était dans les nécessités mêmes de la situation :

« Garibaldi veut Rome et Venise ou la mort. » Victor-Emmanuel, fait observer M. de Riancey, veut aussi Rome et Venise ; seulement il les attend de la diplomatie du temps et des circonstances. Garibaldi à la prétention de forcer la main à la diplomatie, de hâter le temps et de créer des circonstances. D'accord sur le but, ils ne diffèrent que sur les moyens. »

M. de Riancey conclut en déclarant que la logique est du côté de Garibaldi. »

LE MONDE.

On écrit de Rome au journal Le Monde, qui reproduit cette correspondance sous la signature de M. Dulac, que le gouvernement piémontais avait donné avis à M. de Lavalette du projet d'invasion garibaldienne et demandé l'autorisation de poursuivre les garibaldiens sur le territoire pontifical, en offrant aux français l'autorisation de les poursuivre sur le territoire néopiemontais. M. de Lavalette aurait fait répondre que les français se chargeaient des garibaldiens qui passeraient la frontière, mais qu'ils refusaient de les poursuivre sur le territoire piémontais, ne pouvant pas autoriser les piémontais à les poursuivre sur le territoire pontifical.

« Garibaldi et les volontaires qui l'attendaient sur la frontière romaine, ajoute le Monde, savaient que des troupes piémontaises avaient été envoyées et arrivaient déjà avec mission de les poursuivre dès qu'il auraient mis le pied sur le sol pontifical, mais cela ne les inquiétait pas du tout. Ils s'étaient figuré que jamais les italiens ne voudraient tirer sur leurs frères marchant à la délivrance de Rome, et ils espéraient bien que poursuivis et poursuivants arriveraient ensemble au Capitole.

« Nous devons néanmoins, pour l'honneur de l'armée piémontaise, croire que Garibaldi et ses volontaires étaient dans l'illusion, et qu'elle eût fait son devoir contre eux. Mais en se refusant aux demandes du gouvernement de Turin, la France les mettait à l'abri de la tentation, et en tout cas prévenait une lutte fratricide. L'armée piémontaise et les garibaldiens lui doivent donc une égale reconnaissance. »

LE SIÈCLE.

Nous lisons dans le Siècle, sous la signature de M. Taxile Delord :

« Nous n'essayerons point de cacher notre tristesse à la vue de la situation de l'Italie. Si un peuple méritait d'échapper à ces luttes intérieures qui accompagnent d'ordinaire les révolutions, c'est sans contredit le peuple italien. Tout ce qu'on peut demander d'abnégation, de patience, de modération à une nation, l'Italie l'a donné, non-seulement à la France, qui était en droit d'exiger ces sacrifices, mais encore à l'Europe ; le moment semble arrivé où le fruit de tant d'efforts va être perdu. L'alliance entre les deux forces sur lesquelles s'appuyait la révolution italienne est elle définitivement rompue ? Nous en doutons encore ; le patriotisme sera assez fort des deux côtés pour empêcher une rupture. Supposons cependant le con-

la profession de maître Gil, qui se croyait tenu d'avoir chaque jour quelque nouvelle, toute fraîche, à raconter à ses clients. Mais il questionna en vain tous ceux qui entrèrent ce soir-là dans sa boutique ; personne n'avait vu celui dont il voulait parler ni ne soupçonnait qui ce pouvait être.

VII.

Une demi-heure après, don Pablo, toujours enveloppé de son manteau et son chapeau rabattu sur ses yeux, revenait s'arrêter sous les fenêtres de cette maison où Francisca dansait sans songer à lui le moins du monde. Aux sons de la joyeuse musique du bal, il fut pris d'un tel mouvement de fureur que, rapide comme l'éclair, il arracha de son sein le portrait de Francisca, le mit en pièces et en foula aux pieds les morceaux. Puis il les considéra un instant d'un oeil mélancolique, comme s'il disait adieu à son amour et à ses illusions, et poussa un profond soupir.

« Allons, dit-il, rassemblant toute son énergie, pas de faiblesse ! Oublions l'infidèle et ne jouons point un rôle ridicule. Enterrons mon amour comme ils m'ont enterré moi-même. »

Cette pensée lui fit tourner les yeux vers l'église d'en face, et l'envie lui prit d'assister à son propre service funèbre.

« Ma foi, se dit-il, se sera original ; on a vu des anachorètes creuser leur tombe, et Charles-Quint assister, dans son cercueil, à une répétition de sa messe mortuaire ; mais c'est chose sans exemple, je crois, qu'un homme

traire, quels seront les véritables vainqueurs après la bataille ? L'Autriche et le Vatican. Quant à la France, elle risquerait de perdre, en l'Italie, ce prestige qu'elle a conquis au prix de tant d'or et de sang... »

« Nous avons foi dans le patriotisme de ceux qui ont fait l'Italie, et qui ne voudront pas détruire leur œuvre glorieuse. Le roi, le parlement, des millions de concitoyens, leur demandent de déposer les armes et de respecter la légalité ; qu'ils obéissent, ils mettront fin à la crise dangereuse où ils peuvent sombrer en même temps que leur patrie, et ils se créent une force immense pour l'avenir ! »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Le premier secrétaire de l'ambassade de France à Vienne, M. le comte de Mosbourg, a quitté Paris pour retourner à son poste.

Les opérations du recrutement sont terminées dans toutes les parties de l'Empire ; c'est-à-dire que la répartition des conscrits entre les divers corps et préalablement entre l'armée active et la réserve est terminée. Les familles continuent à se grandement féliciter de la mesure qui permet à un tiers et plus des jeunes soldats de rester, neuf mois sur douze, au foyer domestique, et de ne s'en pas éloigner beaucoup durant le trimestre affecté aux exercices militaires.

L'appel sous le drapeau n'aura lieu, dit-on, qu'à la fin d'octobre, lorsque les vendanges seront terminées.

Une circulaire ministérielle a prévenu, cette année, MM. les maires des diverses communes de France, qui désirent avoir de la poudre pour un feu d'artifice, qu'ils doivent en adresser la demande à M. le ministre de l'intérieur, et non pas à M. le ministre de la guerre, comme beaucoup d'entre eux, par erreur, l'avaient fait jusqu'à ce jour.

On nous écrit de Figeac :

Le 3 du courant, vers 4 heures de l'après-midi, un violent incendie mettait en émoi les habitants de la ville de Figeac. Le feu se communiquait avec une grande activité aux bâtiments attenants au foyer du sinistre et bientôt une très vaste maison de la rue Ortabadial était enveloppée par les flammes. Pour comble de malheur, la fête patronale de Ceint-d'Eau, village voisin de Figeac, avait attiré la majeure partie de la population de la ville ; aussi les secours étaient-ils d'une lenteur désespérante. Cependant la nouvelle d'incendie se répandit bientôt dans Ceint-d'Eau ; les pompiers qui s'y trouvaient en grand nombre accoururent aussitôt et leurs efforts, quoique tardifs, furent couronnés de succès. Les flammes, sous le jet continué des pompes, ne purent envahir les maisons voisines et, concentrées dans leur domaine, hélas trop vaste ! elles s'éteignirent enfin, faute d'aliments. Il était une heure du matin.

Les officiers des pompiers, MM. Delon et Bousquet, MM. Ferrand, ingénieur de la compagnie d'Orléans, et Regy, architecte de la ville, ont donné une impulsion aussi active qu'intelligente à la distribution des secours : toutes les autorités, présentes sur le lieu du sinistre, stimulaient le zèle des travailleurs parmi lesquels un certain nombre d'adolescents et d'ouvriers du chemin de fer n'étaient pas les moins intrépides.

Les pertes sont considérables. Mais ce que l'on déplore surtout c'est le terrible accident

en parfaite santé confondu parmi les bonnes âmes qui prient à ses obsèques.

Il entra dans l'église, mais elle était déserte, la cérémonie venait de finir, le chœur était plongé dans l'obscurité, et deux cierges seulement brillaient sur l'autel d'une chapelle latérale. Pablo se dirigea de ce côté, et à cette lueur incertaine, il aperçut une femme en deuil agenouillée sur un coussin, s'approcha sans bruit et se plaça derrière un pilier, de manière à voir le visage de la dame quand elle relèverait sa tête inclinée sur sa poitrine. Elle resta longtemps dans cette attitude ; Pablo ne distinguait point ses traits, mais il l'entendait pleurer et murmurer des paroles entrecoupées de faibles sanglots.

Enfin, elle redressa lentement son front et porta les yeux sur le crucifix. Alors Pablo reconnut Isabelle de Velillez. Quelle ne fut pas sa surprise ! Elle, dont il ne s'était jamais occupé, elle le pleurait si fidèlement ! Mais était-ce bien le souvenir du fiancé de sa sœur qui lui arrachait ces larmes ? N'avait-elle pas quelque autre chagrin qu'elle venait confier à Dieu dans la solitude de l'église ?

Non, l'objet de cette profonde douleur, c'était bien lui, lui seul. Plus moyen d'en douter, lorsque, prêtant l'oreille et retenant son souffle, il distingua ces mots prononcés par Isabelle :

« Ombre que j'aime et que je révère, pardonne-moi de troubler par mes larmes le silence de ta tombe. Les prières de celle qui eut ton amour te seraient plus agréables ; mais ne dédaigne pas le tribut de mes regrets. Si tu entends ma voix, ne demande pas à Dieu qu'il m'ôte ma douleur sans m'enlever de ce monde. Non, je veux te

arrivé à un pauvre jeune homme de 25 ans. A la première lueur de l'incendie, il s'était dirigé vers le lieu du sinistre et prodiguait courageusement ses secours, lorsqu'un plancher s'affaissa sur lui et l'ensevelit sous ses débris embrasés. Le malheureux jeune homme, dégagé aussitôt, fut transporté à l'hospice. On désespère de ses jours.

On attribue cet incendie à la malveillance.

Nous lisons dans le Conciliateur, Journal de Brive, du 2 août, les lignes suivantes qui sont de nature à enlever l'espoir qu'on avait de voir ouvrir très-prochainement la ligne de fer de Brive à Figeac :

« Hier matin, un éboulement s'est produit dans le tunnel de Montplaisir. La voûte s'est effaissée sur une étendue de 80 mètres environ. Aucun autre malheur n'est arrivé, les ouvriers ne se trouvant pas sur cette partie au moment de l'éboulement.

« Il est à supposer que cet accident retardera la livraison de la ligne. »

La distribution solennelle des prix aux élèves des Petits-Carmes, à Cahors, a eu lieu jeudi dernier, à dix heures du matin, dans une des cours de cet établissement. Nos Seigneurs les Evêques de Cahors et de Calcédoine honoraient cette cérémonie de leur présence.

M. le Préfet assistait à cette brillante réunion.

Une petite comédie interprétée avec assez d'ensemble, a ouvert la séance, immédiatement après les noms des lauréats ont été proclamés au milieu des applaudissements d'une foule élégante qui assistait à cette distribution.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 3 août 1862.

9 Versements dont 2 nouveaux. 818 f »
6 Remboursements dont 1 pour solde. 877 »

TAXE DU PAIN. — 25 juin 1862.

1^{re} qualité 37 c., 2^e qualité 34 c., 3^e qualité 32 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf : 1^{re} catégorie, 1^{er} 15° ; 2^e catégorie, 1^{er} 05°.
Taureau ou Vache : 1^{re} catég., 95° ; 2^e catég., 85°.
Veau : 1^{re} catégorie, 1^{er} 30° ; 2^e catégorie, 1^{er} 20°.
Mouton : 1^{re} catégorie, 1^{er} 25° ; 2^e catégorie, 1^{er} 15°.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

Corrèze. — Une forte grêle est tombée dans la soirée du 30 juillet sur les communes de Meilhards et Lamongerie. Les sarrasins ont été hachés, les châtaigniers sont brisés.

Les villages qui ont le plus souffert sont dans la commune de Meilhards : Le Breuil, Lachamp et les barraques de Souriat. Dans la commune de Lamongerie : Le Mas, Lafaurie, le Goutalioux et Pourieras.

Quarante-huit propriétaires ont été victimes de cette grêle.

(Le Corrèzien.)

Dordogne. — M. le procureur impérial de Périgueux a interjeté appel du jugement rendu par le tribunal civil de cette ville, le 31 juillet dernier, et par lequel il est ordonné à MM. les maires de Périgueux et de Cendrieux de procéder aux publications et célébration de mariage de M. Bron de Laurière, ex-curé de Cendrieux.

L'affaire sera plaidée de nouveau devant la Cour impériale de Bordeaux. On ne suppose pas qu'elle puisse venir avant les vacances.

Pour la chronique départementale, A. LAYTOU.

pleurer toujours ; Dieu a mis des jouissances dans les souvenirs les plus cruels. Prie-le de conserver éternellement dans mon âme l'amour que j'ai pour toi, et de me faire plutôt mourir que t'oublier ! »

Pablo écoutait, les yeux humides et le cœur éroulé d'un sentiment inconnu qui tenait à la fois de la reconnaissance et du remords. Il éprouvait une pitié profonde pour cette pauvre enfant qui avait dû tant souffrir sans que jamais, dans l'égoïsme de son amour, il eût un seul regard pour elle. Entrainé, il fit un pas et ouvrit la bouche pour lui adresser la parole ; mais il réfléchit au danger d'une émotion trop subite et se contenta.

Quand Isabelle se leva, comme à regret, et traversa l'église, il se glissa dans l'ombre derrière elle. Don Elias et Ramon, vieux serviteur tout dévoué, attendaient la jeune fille près de la porte. Elle prit le bras d'Elias ; Pablo les suivit, en écoutant leur entretien. Elle parlait d'une voix douce et triste, mais claire et distincte, et, dans le silence de la nuit, il put comprendre presque toutes les paroles échangées entre elle et son compagnon. En sortant, elle leva les yeux vers les fenêtres de la maison d'en face et soupira profondément.

« Ils dansent toujours, dit-elle ; cœurs oublieux ! Seigneur, ayez-en pitié ; ne les punissez pas comme ils le méritent.

« O Isabelle, s'écria don Elias avec un accent convaincu, vous êtes un ange !

« Et vous, mon pauvre ami, une âme sensible et fidèle.

(La suite au prochain numéro.)

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvel).

ITALIE.

On mande de Rome.

« Le général comte de Montebello vient d'adresser à l'armée d'occupation l'ordre du jour suivant : « Appelé à l'honneur de commander la division d'occupation à Rome, je compte sur le zèle et le dévouement de tous pour m'aider à l'accomplissement de la haute mission qui m'est confiée. Assurer l'autorité du Souverain pontife et le respect dû à sa personne, maintenir l'ordre et la paix publique, tel est le rôle que vous avez si bien rempli jusqu'ici ; tel est encore celui que vous avez à remplir.

Une correspondance de Naples annonce que les arrivées et les départs des volontaires prennent de grandes proportions. Les enrôlements se font en public, et le parti d'action a cessé de décliner sa responsabilité.

Turin, 5 août.

Les autorités de Naples ont empêché le débarquement du colonel Nullo arrivé sur rade avec vingt-quatre volontaires. — Le steamer l'Événement est de retour de Palerme, où les autorités, imitant l'exemple donné à Naples, ont empêché le débarquement des cent volontaires qu'il avait à bord. — Huit bataillons d'infanterie et une batterie d'artillerie sont partis hier de Palerme pour Corleone. — On dit que trois cents volontaires à Palerme ont déposé les sarmes. — Des manifestations populaires ont eu lieu à Brescia et à Florence, aux cris de : Vive Victor-Emmanuel au Capitole ! Rome ou la mort ! — A Rome une bombe a éclaté dans les bureaux de l'Observatoire Romano. Il n'y a pas eu de victimes. — Emprunt italien, 72. 30.

Chambre des députés. — Le ministre des finances présente le budget de 1863. Cette communication est saluée par les applaudissements de la Chambre. — L'ordre du jour porte la suite des débats sur les chemins de fer napolitains. Sur la proposition de la commission, la Chambre engage la discussion sur la comparaison des projets Bastoggi et Rothschild. La discussion continuera demain.

Palerme, 6 août.

Le général Cugia a envoyé le duc de la Verdura et le député la Loggia à Garibaldi pour lui remettre la proclamation royale. — Garibaldi a reçu les deux envoyés au milieu de ses volontaires ; mais il a refusé leurs prières et a même refusé de recevoir une lettre de son ami Medici, aujourd'hui colonel de la garde nationale de Palerme. — On assure que l'excédent s'avance dans l'intérieur du pays. — Les troupes italiennes marchent à sa poursuite.

Turin, 6 août.

Une rencontre a eu lieu sur la frontière romaine entre un bataillon italien et une bande de brigands appuyés par les zoneveves pontificaux. Les italiens victorieux ont poursuivi les brigands jusque dans le bois de Castro sur le territoire pontifical et gardent le territoire qu'ils ont occupé. — On mande de Palerme que Garibaldi est toujours sous Corleone. Les troupes ont occupé des positions dont on croyait que l'excédent voulait s'emparer. L'esprit des troupes est excellent. On continue à espérer que tout pourra s'arranger, sans qu'il soit besoin d'employer la force.

La demande de la main de la princesse Maria Pia, fille du roi Victor-Emmanuel, a été faite officiellement avant hier à Turin, par le vicomte de Carreira, envoyé de S. M. Don Luiz, roi de Portugal. Le mariage aura lieu à la fin de septembre.

RUSSIE.

Saint-Petersbourg, 20 juillet.

On n'entend plus parler d'incendies, la grande panique a cessé. Le gouvernement continue cependant à prendre des mesures énergiques pour prévenir toute tentative révolutionnaire. On concentre des troupes dans les environs de Nijni-Nowgorod, où doit avoir lieu, dans quelques jours, la fameuse foire annuelle qui réunit toujours dans cette localité une foule immense. A tort ou à raison, le gouvernement paraît croire que le parti extrême chercherait à profiter de cette agglomération de la populace sur un seul point pour provoquer des troubles.

Le voyage de la famille impériale dans les provinces baltiques et les ovations préparées par la noblesse sont la grande préoccupation du jour. On croit voir dans l'accueil fait à la famille impériale quelque chose de plus que l'expression du dévouement national, et le bruit court que la noblesse de ces provinces projette d'obtenir une constitution à l'instar de celle du grand duché de Finlande.

On s'attend ici à de grandes réformes en matière de finances dont l'état actuel est loin de répondre aux besoins du gouvernement.

TURQUIE.

Servie, 6 août.

Les lettres de Constantinople du 30 juillet, annoncent que la troisième conférence sur les affaires de Servie devait avoir lieu le lendemain ; on assure que dans la précédente conférence, il aurait été décidé que les Turcs évacueraient toutes les positions fortifiées qu'ils occupent en Servie, à l'exception de la forteresse de Belgrade, dont l'occupation serait soumise à de nouvelles conditions de nature à garantir l'autonomie de la Servie. — Tous les ambassadeurs et Fuad Pacha lui-même ont accepté cette transaction et en ont référé à leurs gouvernements respec-

tifs. — Les lettres de Servie signalent toujours une vive agitation. La population de Belgrade émigre dans l'intérieur du pays, et le gouvernement du prince Michel continue à faire des enrôlements et à exercer les nouvelles recrues. — Les mêmes lettres disent que les Bosniaques auraient conclu une union avec les Serbes. Ils sont tous irrités de ce que l'Autriche prête son appui à la Turquie. — Les nouvelles d'Asie portent que la populace fanatique a incendié une filature à Brousse ; on craignait un massacre. Le Sultan avait expédié des ordres très-sévères.

Cattaro, 5 août.

Cettigne, 4 août. — Cinquante mille Turcs ont attaqué samedi les Monténégrins dans leurs retranchements de Kokoti, mais ils ont été victorieusement repoussés par Mirko.

ESPAGNE.

Madrid, 5 août.

La Epoca dit que l'Espagne recevra, dans le traité de Cochinchine, une indemnité proportionnelle aux frais de l'expédition espagnole et qu'elle pourra échanger sa quote-part de territoire cédé contre une somme d'argent.

AMÉRIQUE.

New-York, 26 juillet.

Les membres séparatistes de la municipalité de Baltimore ont donné leur démission. — Le rapport officiel sur la bataille de Richmond, porte à 16,000 hommes le chiffre des pertes fédérales.

New-York, 30 juillet.

Les avis du Sud ne signalent encore aucun nouveau combat. — Le général Pope a pris le commandement de ses troupes et s'est mis en campagne. — Le général confédéré Evill se trouve à Orange Court House avec 30,000 hommes. On s'attend à une bataille de ce côté. — Le change a fléchi.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

8 août.

L'Empereur est attendu, ce soir, à Saint-Cloud ; il y aura, demain, conseil de ministres à la résidence impériale.

— Le Conseil des Ministres s'est réuni le 5 au palais de Saint-Cloud, sous la présidence de Sa Majesté l'Impératrice.

— M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, est rentré hier au soir à Paris. Son Ex. donnera, le 15 août, un grand dîner diplomatique.

— M. le général Concha, marquis de la Havane, est arrivé aujourd'hui à Paris, pour prendre possession de l'ambassade d'Espagne.

— Le prince de Carignan, après un séjour prolongé à Londres, est parti pour Turin. Il passe par Paris. S. A. R. a été accompagnée à la station de Londres par M. le marquis d'Azeglio et toute la légation italienne.

— M. le comte de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et des colonies, est rentré hier à Paris revenant de Brest.

— On dit que le jeudi 14 de ce mois, S. M. l'Empereur à l'occasion de la fête nationale du 15 août, passera en revue les bataillons et les escadrons des gardes nationales de la Seine, réunis aux troupes de la garde impériale et de la ligne, stationnées à Paris et dans les garnisons environnantes.

— C'est le jeudi 21 août que viendra devant la chambre des appels correctionnels de la cour impériale, l'affaire de MM. Miot, Vassel, Gastinel, Bray et autres, qui ont appelé du jugement de la 6^e chambre.

— S. A. le vice-roi d'Egypte, retenu plusieurs jours à Cherbourg par une indisposition, est arrivé, ce matin, à Paris, où il séjournera jusqu'au 20 du mois courant.

— La frégate le Vauban et le vaisseau le Gomer appareillent à Toulon, pour transporter des chevaux au Mexique.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Variétés.

Il appartient aux grands règnes de féconder tous les genres de gloire et de faire ainsi fleurir, à l'ombre des trophées militaires, la littérature et les arts. Mais il importe, pour que ce but soit atteint, que les Colbert et les Louvois siègent, à côté des Turennes et des Villars, dans les conseils du Souverain. Félicitons-nous de ce qu'il en est ainsi de notre temps ; en effet, le langage tenu par le ministre d'Etat de Napoléon III, en diverses circonstances, notamment hier, à la distribution des prix du conservatoire impérial de musique et de déclamation, prouve que M. le comte Walewski possède, des destinées et des tendances de l'art au 19^e siècle et dans notre pays, une intelligence à la hauteur de sa noble mission. Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire, ici, textuellement le discours de Son Excellence ; mais, nous lui emprunterons, du moins, les passages suivants de son allocu-

tion si souvent interrompue par les applaudissements de l'auditoire charmé :

« A l'heure qu'il est, a dit M. le ministre d'Etat, toutes les capitales de l'Europe sont encore tributaires de notre production dramatique ; partout où il y a une salle de spectacle, il y a une pièce française qui se représente soit en français, soit loyalement traduite, soit imitée et déguisée.

« Malheureusement il se manifeste depuis quelques temps une tendance à s'écarter des anciennes voies : à l'art de conduire une scène, de combiner une intrigue, d'écrire une pièce, a succédé celui d'exploiter le théâtre, et d'obtenir des succès éphémères aux dépens de la raison de la morale, du goût, en un mot aux dépens de l'art. Dans ce genre d'exploitation, l'esprit délicat pourrait-être incommode, on le laisse au milieu du chemin ; on attire le spectateur par tous les genres de tentation. On ne lui offre plus les plaisirs de l'esprit ; ce n'est plus à l'intelligence, mais aux sens qu'on s'adresse, soit qu'on entasse sans préparation les grands effets de scène, soit qu'on éveille les curiosités malséantes, qu'on les aiguillonne par le scandale, l'impartialité des situations et la vivacité des peintures lascives. Des succès obtenus à ce prix ne sauraient être de longue durée. Le sentiment universel se révolte et s'il ne se révoltait pas, ce ne serait pas seulement le théâtre, ce serait la société qui serait en péril avec lui.

« Conjurons ce péril. — Unissons nos efforts pour arrêter l'art dramatique sur la pente fatale où des esprits avides et imprévoyants tendent à le placer, auteurs, artistes, public, y sont également intéressés. C'est le devoir de l'Etat de moraliser le théâtre au nom de la société, afin de moraliser la société par le théâtre.

« Je sais bien qu'on répète incessamment que le théâtre est le miroir de la vie humaine. — Oni, sans doute ; mais s'il est une existence furtive, qui se cache, qui se dérobe à la lumière, le miroir du théâtre n'est pas fait pour la refléter ; à l'origine, le miroir ne reflétait pas même la maison intérieure ; le poète ne le présentait guère qu'à la place publique ; c'était dans la rue que se passait l'action de la comédie, tant il est vrai que cette image de la vie ne devait rien montrer que la vie elle-même ne montre au grand jour ; tant il eût semblé étrange de convoquer ce qu'on appelle essentiellement le public, de le réunir solennellement au théâtre, pour y donner en spectacle ce qui, dans la vie réelle est couvert d'un voile épais, d'un voile que les convenances aussi bien que la morale ne permettent pas de soulever.

« On dit encore que le théâtre est la peinture des mœurs ; mais que penserait-on d'un peintre qui voudrait pousser la vérité jusqu'à reproduire sur la toile les objets qui répugnent à la vue et dont les yeux se détournent instinctivement ?

« Respect au public, respect aux honnêtes gens assemblés, respect à la société et à la famille ! — L'art est mort dès qu'il tombe dans une indigne licence ; sauvons donc le respect, afin de sauver l'art lui-même.

« Telle doit être aussi la mission de la censure dramatique. La liberté au théâtre, dans l'ordre des choses politiques, n'a rien de bien inquiétant, et, pour ma part, je serais plus disposé à l'élargir qu'à la restreindre ; mais on ne saurait être trop sévère à tout ce qui touche les mœurs, à tout ce qui tend à rendre le vice séduisant en le présentant sous un jour trompeur, et à continuer, pour ainsi dire, à l'état de mœurs publiques et avouées, les écarts et les faiblesses de l'humanité. — Si le beau est la splendeur et le rayonnement du bien, comme l'a dit Platon, cherchons d'abord le bien pour en faire rayonner le beau. » HAVAS.

Faits divers.

On lit dans le journal le Var :

« Dans la soirée du 25 juillet, M. Négrin, vétérinaire à Fréjus, parti de Cannes dans sa petite voiture attelée d'un seul cheval pour regagner sa résidence, était arrivé au ravin qui coupe en tournant les deux rampes aux abords de l'auberge des Adrets, lorsqu'un individu, embusqué sous le pont, se jette brusquement au travers du chemin. Cet homme, après avoir saisi la bride et arrêté le cheval, arrive sur le voyageur, et le menace d'un coutelas qu'il brandit : La bourse où la vie ! lui crie-t-il, dans un idiome subalpin.

« M. Négrin, voyant l'homme résolu et toute résistance inutile, lui présenta ce que contenaient ses poches, 30 fr. environ. Est-ce tout ? ajoute le bandit. — Tout, répondit M. Négrin, et alors il sentit le couteau s'enfoncer par deux fois dans sa poitrine ; un nuage passa sur ses yeux et il s'affaissa comme une masse inerte au fond de sa voiture.

« Tandis que l'assassin, le croyant mort, regagnait les bois, le cheval, sentant flotter les rênes, reprit son allure paisible, et, guidé par

son instinct, suivit le chemin de son écurie.

« Heureusement, l'auberge était proche ; lorsque le palefrenier de garde au relais vit arriver cette voiture sans conducteur, il s'empressa d'arrêter le cheval, et, relevant le tablier, il aperçut le malheureux vétérinaire noyé dans son sang.

« Immédiatement tout le personnel de l'auberge et de la gendarmerie fut sur pied ; le blessé, transporté avec précautions, reçut tous les soins réclamés par son état ; l'hémorragie fut arrêtée, et, d'après ce qu'on nous écrit, aucun organe essentiel n'ayant été atteint, la vie de cet honorable praticien ne court aucun danger.

« Le parquet de Driguignan signala dimanche l'assassin dans toutes les directions.

« Le télégramme étant arrivé à Nice, vers sept heures du soir, la police centrale se livra immédiatement à d'actives recherches, et, une heure après, elle l'arrêta dans une maison de tolérance, près Bellevue, au port.

« Ce bandit se nomme Devivo, il est né aux environs de Salerne (Sicile), il est déserteur du 19^e régiment de ligne italien.

« Tout porte à croire que le même Devivo est l'auteur du vol à main armée commis le 18 de ce mois au préjudice du recteur de Saint-Laurent-du-Var. »

CONSERVATION DE LA VIANDE EN ÉTÉ.

Nous lisons dans le Journal de la Société agricole de l'Est :

« C'est à vous, ménagères que nous nous adressons. A la campagne, il n'est pas souvent facile de renouveler journellement sa provision de viande, et l'on n'a pas toujours une glacière, même Américaine, pour conserver les viandes en état de fraîcheur. Nous espérons donc être très-bien veaux en vous donnant le moyen d'empêcher vos viandes de contracter une mauvaise odeur ; le moyen est facile, peu coûteux, et nous pouvons le déclarer infaillible par expérience. C'est tout simplement un soufrage ; le soufre ne sert pas seulement à faire des allumettes et à tuer l'oidium maudit qui ravage nos vignes. Il possède cette propriété que nos chimistes appellent anti-septique ; c'est-à-dire qu'il est propre à empêcher toute fermentation.

« Il suffit d'exposer les viandes à l'influence de l'acide sulfureux pour que leur décomposition soit beaucoup retardée (cet acide sulfureux est le gaz qui se forme lorsque l'on brûle du soufre et dont l'odeur est connue de tous). Cette opération se fait dans une caisse en forme de garde-manger haute de 1 mètre à 1 mètre 26, large et profonde suivant la quantité de viande que l'on consomme habituellement ; cette caisse est munie d'un couvercle que l'on ferme hermétiquement : on la place dans un endroit frais, debout sur un de ses côtés, de façon à ce que le couvercle s'ouvre horizontalement comme la porte d'une armoire ; on fixe intérieurement, à la partie supérieure de cette caisse, au plafond, pourrait-on dire, des crochets pour y suspendre les pièces de viande, à la partie inférieure, sur le plancher, on place une mèche soufrée ; les viandes attachées aux crochets, on allume les mèches soufrées et l'on ferme la caisse ; au bout d'une heure l'opération est terminée, on peut retirer les viandes et les conserver dans le garde-manger ordinaire pendant huit à dix jours, et même plus longtemps, sans qu'elles avancent le moins du monde. Au sortir de la caisse, les viandes ont un aspect noirâtre, mais elles n'ont contracté nulle odeur de soufre, et si l'on y fait une entaille, on s'aperçoit que l'extérieur seul est noirci, l'intérieur a conservé un aspect rouge clair des plus appétissants.

« Cette méthode est excellente, nous le répétons, et l'on peut en faire un essai peu coûteux, il suffit pour cela de prendre le premier coffre venu et d'y installer des crochets et une mèche soufrée. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les 3/6 du Nord donnent lieu à peu d'affaires. Le disponible bon goût fin vaut 73 à 74 fr. ; le livrable sur les quatre derniers mois 69 fr. l'hectolitre à 90 degrés. Les 3/6 du Languedoc en disponible sont à 97 fr. l'hect. à 86 degrés.

Les eaux-de-vie ont des prix toujours bien tenus par les détenteurs, mais pour des affaires il ne s'en fait point. La cote à l'entrepôt reste la même. La consommation de détail achète quelques tafias qui, suivant la qualité, obtiennent de 75 à 85 fr. l'hectolitre à l'entrepôt du quai Saint-Bernard. Les pays de production, les Charentes entre autres, se plaignent beaucoup de la stagnation des affaires. A Cognac, les bons bois de 1861 valent 125 f., les fins bois 130 f., la petite Champagne, 135 fr., la grande Champagne 150 fr. Le tout à l'hectolitre, sans fût, au comptant.

A La Rochelle, les affaires sont calmes de 95 à 100 fr. l'hectolitre nu, selon crû et qualité.

Les vins ont à Bercy et à l'Entrepôt une demande assez régulière ; les prix sont bien tenus pour les produits de 1861, mais il se fait d'assez larges sacrifices,

sur ceux de 1860, qui sont encore abondants. Dans le Midi et dans le Bordelais, l'apparition de l'oidium inquiète les vigneron et ne les dispose pas à faire des concessions.

Condom, 3 août.

Quoique les affaires soient par continuation peu nombreuses, les prix se soutiennent fermes à 77 fr. 50 c. Haut-Armagnac; 82 fr. 50 c. Ténarèze.

A ces prix, il s'est fait au moins cent pièces aux marchés de jeudi à Eauze, et d'hier à Condom.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT, DE LA 2^e QUINZAINE DE JUILLET.

	Hectolitres	le quintal métrique.
Froment....	23 ^f 46	29 ^f 92
Méteil.....	48 43	24 50
Seigle.....	16 24	22 48
Orge.....	46 10	27 20
Sarrasin....	18 26	29 79
Maïs.....	16 92	23 77
Avoine.....	8 93	21 »
Haricots....	» »	» »

PAIN (prix moyen).

1^{re} qualité, 0^f 38; 2^e qualité, 0^f 33; 3^e qualité, 0^f 30.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 9 août 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	368	174	23 ^f 35	78 k. 240
Maïs.....	39	20	16 ^f 81	»

BULLETIN FINANCIER. BOURSE DE PARIS.

	Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baïss.
7 août 1862.				
3 pour 100	68 95	» »	» »	40
4 1/2 pour 100.....	97 65	» »	» »	15
8 août.				
Au comptant :				
3 pour 100	69	» »	05	» »
4 1/2 pour 100.....	97 90	» »	25	» »
9 août.				
Au comptant :				
3 pour 100.....	68 80	» »	» »	20
4 1/2 pour 100.....	98	» »	40	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.
7 août. Delbreil (Anne).
8 — Fourasté (François).
9 — Bassouls (Pierre).
Mariages.
6 — Birou (Jean-Antoine) et Nègre (Toinette).
Décès.
6 — Tulet (Antoine), cultivateur, 84 ans.
7 — Delmas (Elisabeth), 16 mois.
9 — Fabre (Jacques), chasseur à pied, 25 ans.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX Plus de feu! 40 ans de succès!

Le Liment-Boyer-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartes, molettes, faiblesses de jambes etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Cahors, Vinel, ph., et les princ. pharm^s du dép^t.

La BANQUE DE CAPITALISATION reçoit en participation dans ses opérations financières toutes sommes qu'elle qu'en soit l'importance. — Les bénéfices sont répartis tous les mois, les fonds peuvent être retirés aux mêmes époques. — Intérêts élevés et constants, disponibilité du capital, tels sont les avantages que procure l'union des capitaux centralisés par cette Banque. — Le compte-rendu du semestre écoulé et la circulaire explicative des opérations sont adressés franco sur demande. — Adresser les fonds par la poste ou les verser dans les succursales de la Banque de France au crédit de MM. SANDRIER et C^e, rue du Conservatoire, n^o 44 à Paris.

EXTRAIT

Des annonces légales publiées dans le Courrier du Lot, au n^o 1433, du 6 août 1862.

ÉTUDE

de M^e Jules MAYZEN, avoué, à Cahors.

Le 24 novembre 1861, le sieur Jean SABRIÉ, dit GINARDEL, vendait, par acte aux minutes de M^e Gayette, notaire à Lalbenque, pour la somme de 4,000 fr. au sieur Delheil les articles suivants :

Une terre labourable, vieille vigne, jeune vigne et bois, le tout contigu, plus un autre bois attenant. Le sieur Pierre Barel ayant surenchéri dans les délais et formes prescrites par la loi, lesdits immeubles seront vendus en la chambre des criées du tribunal de Cahors, le 27 août courant, à onze heures du matin, sur la mise à prix de 4,410 fr.

Signé à l'original : MAYZEN, avoué.

EXTRAIT

Des annonces légales publiées dans le Courrier du Lot, au n^o 1433, du 6 août 1862.

ÉTUDE

de M^e Jules MAYZEN, avoué, à Cahors.

Le 7 décembre 1861, le sieur Jean SABRIÉ, dit GINARDEL, vendait, par acte aux minutes de M^e Gayette, notaire à Lalbenque, pour la somme de 2,000 fr. au sieur Miquel CONQUET un article en terre labourable, vigne et petit bois, le tout contigu. Le sieur Antoine Pons, créancier du vendeur, ayant surenchéri dans les délais et aux termes de la loi, la vente aux enchères aura lieu en la chambre des criées du tribunal civil de Cahors, le 17 août prochain, à 11 heures du matin, sur la mise à prix de 2,210 fr.

Signé à l'original :

MAYZEN, avoué.

Théâtre de Cahors.

Dimanche, 10 août 1862.

Les Diamants de la Couronne

Opéra comique en 3 actes.

LE BRACONNIER

Scène et chant comique, par M. Emile.

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra comique en un acte.

Les portes et les bureaux seront ouverts à 7 heures. — On commencera à 8 heures.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le LAIT ANTÉPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — préserve des piqûres d'insectes ou en neutralise le venin. — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 francs. — Paris, CANDÈS et C^e, boulevard St-Denis, 26. — Cahors, pharmacie VINEL.

COUR IMPÉRIALE D'AGEN.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de première instance de Cahors.

Par jugement contradictoire et définitif rendu par le tribunal correctionnel de l'arrondissement de Cahors, le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-deux, à la requête de M. le Procureur impérial,

Le nommé COUDERC, Etienne, âgé de soixante-seize ans, propriétaire et marchand de laine, né et domicilié à Castelnaud-Montatier, arrondissement de Cahors,

Déclaré coupable d'avoir trompé l'acheteur sur la quantité de la marchandise vendue, en se servant d'une romaine inexacte, et d'avoir été trouvé nanti sur le marché de Montcuq d'une romaine inexacte,

A été condamné, par application des articles 1, 3, 5, 6 et 7 de la loi du 27 mars 1851, 423, 463, 52 du Code pénal, 365 et 194 du Code d'instruction criminelle, à vingt-cinq francs d'amende et aux frais envers l'Etat. Il a été ordonné, en outre, qu'extraît du présent jugement serait inséré dans le Journal du Lot, et qu'il serait affiché, au nombre de dix exemplaires, dans la commune de Castelnaud-Montatier, aux lieux accoutumés et notamment sur la porte dudit Couderc. La confiscation de la romaine fautive a été également ordonnée.

Certifié véritable :

Pour le Greffier en chef du tribunal de première instance de Cahors,

ANDRIEU.

Vu par nous, Procureur impérial, E. DE CALMELS-PUNTIS.

COUR IMPÉRIALE D'AGEN.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de première instance de Cahors.

Par jugement contradictoire et définitif, rendu par le tribunal correctionnel de l'arrondissement de Cahors, le cinq juin mil huit cent soixante-deux, à la requête de M. le Procureur impérial,

La nommée TROUSSEL, Françoise, épouse Baldran, âgée de quarante-deux ans, marchande de lait, née et domiciliée à Labéraudie, commune de Pradines, arrondissement de Cahors.

Déclarée coupable d'avoir commis le délit de falsification d'une substance alimentaire, en ajoutant cinq dixièmes d'eau dans du lait destiné à être vendu,

A été condamnée, par application des articles 1, 5, 6, 7 de la loi du 27 mars 1851, 423, 463, 52 du Code pénal et 194 du Code d'instruction criminelle, à trois jours d'emprisonnement, à dix francs d'amende et aux frais envers l'Etat. Il a été ordonné, en outre, qu'extraît du présent jugement serait inséré dans le Journal du Lot, et qu'il serait affiché, au nombre de dix exemplaires, dans la commune de Pradines, aux lieux accoutumés, et notamment sur la porte de ladite Françoise Troussel, épouse Baldran, le tout à ses frais. — La confiscation du lait saisi a été également ordonnée.

Certifié véritable :

Pour le Greffier en chef du tribunal de première instance de Cahors,

ANDRIEU.

Vu par nous, Procureur impérial, E. de CALMELS-PUNTIS.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

ALCHIE, marchand chapelier, rue de la Mairie à Cahors, a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1^{er} août prochain, son magasin sera transféré dans la même rue, maison Carriol, en face M. Vinel, pharmacien.

Comme toujours, on trouvera chez lui un assortiment des plus complets de Chapeaux soie, feutre, castor, nouveauté-drap, paille, en tout genre, pour homme, et fantaisie, haute-nouveauté, pour enfant.

Le sieur ALCHIE profite de cette circonstance pour prévenir sa nom-

breuse Clientèle qu'il vient de faire l'acquisition du *Conformateur*, nouveau modèle qui lui permet de prendre mesure à la personne ayant la tête la plus difforme dans l'espace de quelques secondes, et se charge de faire fabriquer tout genre de chapeaux, sur mesure, sans augmentation de prix.

Il ose espérer qu'on voudra bien lui continuer la confiance dont il a joui jusqu'à ce jour. Il fera du reste, tous ses efforts pour la mériter de plus en plus.

EAUX MINÉRALES

DE LAGARDE

Près Gramat (Lot).

Ces Eaux agissent principalement dans les embarras gastriques, les gastralgies, les constipations opiniâtres, les flatuosités, les migraines rebelles, l'inappétence (perte d'appétit), les affections bilieuses, la mésentérite (carreau), les gravelles (*), les coliques néphrétiques, les catarrhes de la vessie, la leucorrhée ou fleurs blanches, les bronchites et les catarrhes chroniques, la dysenterie des enfants. Au dépôt, comme à la fontaine, on fera connaître aux personnes qui le désireront, les guérisons surprenantes produites par ces Eaux.

Ces Eaux arrivent à Cahors et à Saint-Céré tous les jours, puisées de la fontaine. Le propriétaire les délivre lui-même.

Un médecin est spécialement attaché à cette fontaine; il s'y rend tous les jours.

Le propriétaire, DARNIS.

Dépôt à Cahors, chez M. Lafon, anbergiste; à St-Céré, chez M. Camille.

(* Le nommé M***, guéri de la gravelle, habite Cahors.

A VENDRE

UNE CUVE

en très bon état, avec trois cercles en fer et trois cerclés en rodes, décuivant de 45 à 50 barriques de vin.

S'adresser à M. le comte d'Armagnac, rue Fleurens n^o 7.

AVIS



Dans la journée de jeudi dernier, 7 du courant, il a été perdu à Cahors, un chien de chasse, race Brak, jaune et blanc, courte queue, et répondant au nom de Fox, il est muni d'un collier portant le nom de M. Montagne liquoriste à Cahors. Le Public est prié de vouloir bien nous adresser les nouvelles qu'il aura pu recueillir, MM. les brigadiers de gendarmerie voudront bien, aussi, en faire faire la plus minutieuse recherche, une bonne récompense est réservée.

A VENDRE

Un beau Coupé-chaises d'occasion, Essieux à patente, Tilburys à deux roues, Phaëton neuf à quatre roues, Harnais plaqués et ordinaires à de très bons prix.

S'adresser à M. E. ESCUDIÉ, carrossier, galerie De Fontenille, à Cahors.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

L'ÉLECTRICITÉ

Est le seul traitement moderne et efficace contre une foule d'affections RHUMATISME, PARALYSIE; NÉVRALGIES; ASTHME, et toutes les souffrances de l'organisme

LA BROUSSE VOLTA-ÉLECTRIQUE

du Docteur HOFFMANN (de Berlin).

Journelement employée par les autorités de la science médicale, est le seul appareil bon marché dont tout le monde puisse se servir sans aucun préparatif, sans secousse et sans danger. Elle rend très vite la chaleur, la sensibilité, et le mouvement; les cas de guérison chaque jour constatés sont considérables.

A Paris, chez L. BRANDUS, boulevard Bonne-Nouvelle, 55, Paris.

Prix: 20 f. ajouter 50 c. pour recevoir FRANCO, en province, contre mandat de poste

MÉDAILLE D'OR. TOPIQUE PORTUGAIS. MÉDAILLE D'OR.

5 fr. le flacon. 3 fr. le 1/2 flacon.

C. ROUXEL, 52, rue Culture-Sainte-Catherine, PARIS.

Ce Topique, seul sans concurrence, guérit radicalement et sans interruption de travail, les couronnements, blessures par harnais, javarts, etc. Le poil repousse de la même couleur sur la partie blessée. — On trouve au même dépôt: La véritable Graine de Montarde de Hollande de C. Rouxel, à 1 fr. 20 c. le 1/2 k^o. — Egalement: L'huile de Foie de Morue hollandaise (Doré) infatigable contre les toux, bronchites et affections pulmonaires des animaux domestiques. Se trouve chez M. VINEL, pharmacien, à Cahors.

Morto-Insecto

Pour détruire instantanément les PUCES, PUNAISES, FOURMIS, CHENILLES et tous autres insectes. Emploi facile et peu coûteux. Prix du flacon, 50 cent. — Dépôt, rue de Rivoli, 68, chez R. JULIEN, et dans les premières Maisons de Pharmacies, Drogueries et Epiceries du département. — Se défier des contrefaçons et imitations. On expédie en France et l'Etranger.

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir

VIN DE QUINIUM D'ALFRED LABARRAQUE

Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.

Pour éviter les contrefaçons il faut s'assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur

POUDRE DE ROGÉ

Purgatif aussi sur qu'agréable

Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.

PERLES D'ÉTHÉR DU D^r CLERTAN

Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

PASTILLES ET POUDRE DU D^r BELLOC

L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.

PILULES DE VALLET

Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES :

— Cahors, Vinel; — Figeac, Puel; — Gourdon, Cabanès; — St-Géré, Lafon; — Souillac, Planacassagne.